

Ministry of the Solicitor General

Ministère du Solliciteur général

Office of the Fire Marshal

Bureau du commissaire des incendies

25 Morton Shulman Avenue
Toronto ON M3M 0B1
Tel: 647-329-1100
Fax: 647-329-1143

25, avenue Morton Shulman
Toronto ON M3M 0B1
Tél. : 647-329-1100
Téléc. : 647-329-1143



Date: 3 mars 2026

À: Les chefs des pompiers
Les chefs adjoints des pompiers

De: John McBeth
Commissaire adjoint des incendies – Formation, certification, et sensibilisation du public

Re: Soutien à la certification des pompiers

Le Bureau du commissaire des incendies (BCI) continue de soutenir les services d'incendie dans la poursuite de la certification des pompiers, et notre engagement avec les services d'incendie, les prestataires de formation et les parties prenantes de l'Ontario ne changera pas à l'approche de la première date limite de conformité au règlement [O. Reg 343/22](#), le 1er juillet 2026.

Dans le cadre de notre soutien continu aux services, notre objectif collectif a toujours été de moderniser les processus de formation, d'évaluation et de certification des pompiers. Notre objectif commun est de créer un système de certification harmonisé, transparent et équitable qui favorise la sécurité des pompiers, leur compétence professionnelle et la confiance du public.

Tout au long de ce processus, la Section de la formation et certification reste engagée à offrir un service attentif, à réduire l'encombrement administratif et à améliorer l'accès à l'information rapide et précise. Pour démontrer cet engagement, c'est avec plaisir que je présente quelques améliorations et soutiens clés pour aider les services.

Foire aux questions

Pour répondre aux questions concernant les exigences en matière de certification, les examens, les délais et les situations individuelles, nous avons développé une foire aux questions (FAQ). La FAQ constitue une référence centrale pour les services d'incendie et sera mise à jour régulièrement pendant que notre bureau continue de répondre aux questions.

- La version la plus récente est jointe et continuera d'être disponible au [portail de formation et de certification](#).

- Les mises à jour refléteront les améliorations et les clarifications continues de la programmation et seront contrôlées par version pour que vous puissiez avoir accès aux informations les plus mises à jour. Veuillez consulter le portail pour obtenir les informations les plus récentes.

Améliorations de la plateforme d'examens en ligne

À partir du 1er avril 2026, le BCI améliorera la plateforme d'examens en ligne pour renforcer sa fonctionnalité, sa fiabilité et son harmonisation avec le cadre de certification.

Les services d'incendie et les candidats qui ont réservé des sessions d'examen via la Section de formation et accréditation seront contactés directement concernant les impacts et les prochaines étapes liées aux sessions d'examen à venir. Notre priorité est d'assurer une transition fluide, un minimum de perturbations et l'intégrité continue du processus d'examen.

Les lieux qui utilisent déjà notre plateforme d'examens en ligne actuelle profiteront d'une transition fluide et de fonctionnalités d'examens améliorées. Pendant que nous déployons cette nouvelle plateforme, nous ouvrirons l'accès à de nouveaux services qui n'ont pas encore accès au plateforme d'examens en ligne dans le but de soutenir la certification en Ontario.

Améliorations du portail de formation et de certification

Nous améliorons les fonctionnalités et les informations disponibles via le portail de formation et de certification pour garantir la précision et la complétude des dossiers étudiants.

Un profil étudiant complet permettra aux départements:

- d'accéder l'historique des cours et des formations BCI
- d'examiner les données d'examens écrits et pratiques

Au cours des prochaines semaines, les résultats officiels des examens écrits et pratiques seront également disponibles directement sur le portail, ce qui permettra une meilleure visibilité du statut de certification. Les résultats non officiels ne seront plus envoyés aux services, puisque les notes officielles et les mises à jour du portail seront disponibles beaucoup plus rapidement, avec un accès amélioré pour les apprenants.

Délivrance des certificats IFSAC

Pour soutenir les améliorations du système et la prestation de services optimisée, le BCI adoptera des intervalles d'impression de certification programmés.

- Les résultats de la certification seront disponibles dès que possible sur le portail de formation et de certification après la réussite de l'examen et la réalisation des devoirs suivant le cours.

- Les certificats physiques seront imprimés et distribués chaque trimestre aux services, ce qui leurs permettra de coordonner leurs événements de reconnaissance et de réduire les risques de perte des certificats en cas de délai de livraison irrégulier.

Cette approche accorde la priorité à l'accès rapide aux résultats tout en garantissant la consistance et l'intégrité des données.

À l'approche de la date limite pour la certification obligatoire, le BCI reste engagé à soutenir les services d'incendie de l'Ontario grâce à une communication claire, à des améliorations du système et à un engagement collaboratif.

Les services d'incendie sont invités à consulter régulièrement le portail de formation et de certification, notamment la foire aux questions, pour obtenir les dernières mises à jour. Des communications supplémentaires seront publiées lors de l'implémentation des améliorations.

Sincèrement,

A handwritten signature in black ink that reads "John McBeth". The signature is written in a cursive, flowing style.

John McBeth
Commissaire adjoint des incendies – Formation, certification, et sensibilisation du public